

République Française
COMMUNE DE SIGEAN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de conseillers

présents : 09
votants : 12
en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois
le lundi 09 octobre à 16 h 30
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JAMMES, Président

Date de convocation du Conseil d'administration : lundi 25 septembre 2023

Objet :
Secours exceptionnel –
Aide aux frais
d'obsèques

Présents : Michel JAMMES, Brigitte CAVERIVIERE, Laure TONDON, Sylvie LASSERRE, Catherine MENA, Jean-Pierre DUVIVIER, Madeleine PLA, Monique CAYROL.

Représentés : Claudine RIGAUD par Brigitte CAVERIVIERE
Jeanine PASCAL par Madeleine PLA
Claudette PYBOT par Catherine MENA
Michel SANTANAC par Laure TONDON

Absent : Carlo ATTIE

Secrétaire de séance : Sylvie LASSERRE

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée la demande d'aide aux frais d'obsèques

L'Assemblée,

Oui l'exposé de son Président,

A l'unanimité des présents et représentés décide qu'un secours exceptionnel de 276.00 € sera attribué pour aider à payer les frais obsèques

Cette somme sera imputée à l'article 65138/428 et versé directement aux Pompes Funèbres Golfe du Lion.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
En Préfecture le 10/10/2023
Et de la publication le 11/10/2023
Réception en Préfecture le 10/10/2023

Le Président,
Michel JAMMES

Qui informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publicité



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme

Le Président,
Michel JAMMES



23